
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Le 17 mai 2010

Rapport annuel du CIMC et du CVHR pour 2009

Toronto (Ontario) – Les données sur les ventes au détail provenant des sociétés membres permettent au Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (CIMC) et au Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors-route (CVHR) de produire et d'afficher sur leur site Web un rapport sur les statistiques annuelles de l'industrie. Ce rapport porte sur les ventes au détail effectuées entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009.

Le rapport de cette année montre que durant l'année 2009, les ventes combinées de motocyclettes, de scooters et de VTT neufs se sont chiffrées à presque 124 000 unités, soit une valeur estimative au détail de 1 521 935 \$. Les VTT représentaient 48,27 % du total des ventes d'unités neuves et les motocyclettes et les scooters 51,73 %. En valeur monétaire, les motocyclettes neuves représentaient 56,67 % du total des ventes au détail et les VTT neufs en représentaient 43,33 %.

En pourcentage, les motocyclettes neuves représentent 80,36 % de la valeur totale des ventes, tandis que les pièces et accessoires représentent 19,64 % de la valeur totale des ventes au détail pour les marques des sociétés membres du CIMC : Aprilia, BMW, Buell, BRP (Spyder), CFMoto, Derbi, Ducati, Harley-Davidson, Honda, Kawasaki, KTM, Moto Guzzi, Peugeot, Piaggio, Suzuki, SYM, Triumph, Vespa, Victory et Yamaha. En 2009, 76,37 % des ventes au détail de motocyclettes et de scooters neufs ont eu lieu au printemps et en été, soit du mois de mars au mois d'août, et 20,63 % ont eu lieu durant la période automne-hiver.

En 2009, les ventes au détail du secteur de la motocyclette se chiffraient à environ 862 490 000 dollars. Selon les estimations de l'industrie, ce montant représente une baisse de 24,45 % par rapport à l'année précédente. Malheureusement, l'industrie n'est pas à l'abri de la récession économique mondiale. Le temps humide, une baisse de 13 % des prix du carburant et l'onde de choc de la crise économique ont fini par se répercuter négativement sur les ventes au Canada.

Pour relativiser ces résultats, faisons un retour en arrière jusqu'en 2008. Cette année-là a été marquée par l'envolée des prix du carburant. Résultat, de nombreux propriétaires de véhicules gourmands en carburant se sont tournés vers d'autres moyens de transport, le plus souvent une moto ou un scooter. Et à la fin de l'année 2008, une augmentation de 8 % des ventes a démontré la résilience du marché canadien et renforcé le fait que les motocyclettes et les scooters sont des moyens de transport durables.

.../2

Rapport annuel du CIMC/CVHR.../2

En 2009, selon les estimations de l'industrie, les ventes au détail de véhicules tout-terrain (VTT) neufs se sont chiffrées à environ 659 445 000 dollars. Les sociétés de VTT membres du CVHR, Arctic Cat, BRP (Can Am), Honda, Kawasaki, KTM, Polaris, Suzuki, et Yamaha ont annoncé des taux des ventes au détail de VTT neufs de 23,88 % à l'automne, de 16,10 % en hiver, de 33,35 % au printemps et de 26,66 % en été.

Quand on examine ces chiffres, et sachant que les compagnies membres du CIMC vendent environ 90 % des motocyclettes routières et des scooters neufs au Canada, et les compagnies membres du CVHR vendent environ 85 % des motocyclettes hors route et des VTT neufs au Canada, cette industrie prouve une fois encore qu'elle est l'un des principaux moteurs de l'économie canadienne.

Forte d'environ 892 concessionnaires agréés de motocyclettes et 1240 concessionnaires agréés de véhicules tout terrain à travers le Canada, l'industrie sait bien que la vente de motocyclettes et de VTT n'est pas tout. Les fabricants membres du CIMC et du CVHR ont bien compris qu'ils doivent intensifier leurs efforts de recherche et développement pour continuer à fabriquer des motocyclettes toujours plus propres et éconergétiques. Il s'agit en effet de moyens de transport à faible coût qui proposent une solution abordable et fiable pour les déplacements en milieu urbain. Quant aux VTT, les sociétés membres du CVHR continuent de fabriquer des véhicules tout-terrain polyvalents destinés à l'industrie et à l'agriculture, aussi bien comme véhicules utilitaires que comme véhicules de loisirs pour tous les passionnés de la nature.

Les sociétés membres du CIMC et du CVHR sont en conformité avec la réglementation de Transports Canada et produisent des véhicules de qualité. Il est donc normal que les nouveaux venus, qui représentent une part croissante des véhicules neufs vendus chaque année sur le marché canadien, suivent l'exemple montré par les sociétés membres du CIMC et du CVHR en garantissant aux consommateurs canadiens des véhicules de qualité aussi élevée.

Le Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (CIMC), fondé en 1971, et le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR), fondé en 1984, sont des associations commerciales nationales à but non lucratif qui représentent les principaux fabricants et les distributeurs de motocyclettes, de cyclomoteurs, de scooters, de motocyclettes hors route, de véhicules tout terrain et de produits et services connexes au Canada. Pour en savoir plus, consulter www.cohv.ca.

-30-

Jo-Anne Farquhar est directrice des Communications des Relations publiques pour le Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (CIMC) et au Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors-route (CVHR). Elle peut être jointe au 416-491-4449 ou sans frais au 877.470.2288 ou par courriel à : jfarquhar@cohv.ca or jfarquhar@mmic.ca.